

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016

Présents : Claude CHOVIN, Danielle GOUDARD, Philippe HOURDOU, Régis PRADON, Gaël GRANDOUILLER, Isabelle ROUX, Hugues MOTTET, Cécile MALLET, Françoise SANTUCCI, Véronique SAUZET, Zoulikha ZARROUG.

Excusés : Antoine DEMEUSY (pouvoir à Gaël GRANDOUILLER), Daniel CHOVIN (pouvoir à Danielle GOUDARD), Alain BONNARDEL, Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER.

Secrétaire de Séance : Françoise SANTUCCI

2016-05-01. Objet : Choix de l'équipe d'architecte et de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle de motricité et d'aménagement des locaux scolaires

Monsieur le Maire indique que suite à la consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux du groupe scolaire sept candidatures ont été reçues. Trois candidats ont été auditionnés le 26 avril 2016. Après analyse, la commission d'appel d'offres retient le cabinet d'architecte de Madame Lydie JOMAIN avec un montant d'honoraires de 31 375€ H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour, décide de retenir le cabinet d'architecte de Madame Lydie JOMAIN.

Questions diverses :

Les travaux de la 5^{ème} classe ont démarré, elle sera prête pour la rentrée de septembre. Le nombre d'enfants inscrits est de 104 pour le moment. A 108 élèves il y aura une ouverture d'une 5^{ème} classe.

Séance levée à 20H30

Secrétaire de séance :

Françoise SANTUCCI

Le Maire :

Claude CHOVIN

